

Elections du 7 juin 2012



CAP NATIONALE TECHNICIENS DE L'ENVIRONNEMENT



Depuis plus de 35 ans le SNE, syndicat de propositions et non d'opposition systématique, accompagne les personnels du ministère de l'Environnement. Il fut le principal instigateur de la création des corps de l'Environnement.

Aujourd'hui, il a toute légitimité d'être le syndicat majoritaire POUR DEFENDRE LE CORPS DES TECHNICIENS DE L'ENVIRONNEMENT.

En prise directe avec les réalités de nos professions, le SNE-FSU porte des valeurs humaines, d'éthique, d'écoute, d'équité et de solidarité

Les élections pour la CAPN des TE ont été annulées par le tribunal administratif. Cela reflète la manière chaotique dont ont été organisés ces scrutins le 20 octobre dernier.

Aujourd'hui vous êtes appelés à voter à nouveau pour élire vos représentants pour cette instance.

Nous comptons sur la mobilisation de chacun d'entre vous pour réitérer le geste de confiance que vous avez manifesté auprès de la liste du SNE-FSU.

Le SNE-FSU, une équipe motivée qui a déjà commencé son travail :

- sur la titularisation de la dernière promotion des TE
- en CAPP pour préparer les mutations et promotions 2012

Voter pour les représentants du SNE-FSU c'est :

- **Consolider un syndicalisme fondé** sur l'élaboration de revendications avec les agents.
- **Choisir un syndicat représentant, à la CAPN**, tous les grades dans les trois spécialités (oncfs, onema et parcs nationaux et aires marines protégées)
- **Choisir une équipe à l'écoute des personnels**, et des représentants présents à toutes les commissions.
- **Assurer le suivi et le traitement cohérent des dossiers**, en veillant à la concordance des avis et arguments donnés à chaque niveau et la prise en compte des cas particuliers dans le respect et la transparence.
- **Obtenir un accompagnement juridique**, avec aide au montage des dossiers auprès des tribunaux administratifs, à défaut de résolution amiable avec l'administration, si nécessaire.
- **Recevoir une information régulière des actions menées**, sous forme de flash-info diffusés dans tous les services.

VOTEZ POUR L'EQUIPE SNE-FSU

*Alors que le gouvernement
liquide la Fonction publique
construisons ensemble l'avenir
des corps de l'environnement*



Liste des candidats SNE-FSU à la CAPN des TE

Chef Technicien de l'Environnement

Dominique MELLETON – ONCFS - SD 04
Olivier CARLOTTI - Parc national Guadeloupe
Albin LIBORIO - Parc national Mercantour
Patrick LEONARD - ONCFS – DER 05

Technicien Supérieur de l'Environnement

Thierry HOUARD - Parc national Port Cros
Christophe HIRIART - ONCFS – SD 17
Stéphane MAUGENDRE - ONEMA - USM DIR 2
Etienne DUBARRY - ONCFS – DER 31

Technicien de l'Environnement

Luc FRUITET - ONCFS – DER 34
Thierry DAHIER - Parc national Cévennes
Pascal MALASSAGNE - ONCFS - SD 79
Rémy ARSENTO - ONEMA – SD 06

Nous agirons POUR :

- ✓ **Une gestion équitable** transparente avec des règles claires, uniformes et applicables à tous.
- ✓ **L'augmentation conséquente** des taux promus/promouvables,
- ✓ **Le passage généralisé dans les 2^{ème} grade et 3^{ème} grade du corps des Techniciens** du Nouvel Espace Statutaire (NES), en préservant les spécificités des corps de l'environnement
- ✓ **La reconnaissance du métier et des compétences** avec revalorisation catégorielle des agents.
- ✓ **La résorption des retards de gestion** (avancements, validation des services).
- ✓ **L'intégration d'une partie des primes** dans le salaire.
- ✓ **Le maintien des effectifs** et moyens de fonctionnement.
- ✓ **Le maintien et la valorisation des spécialités** de chaque établissement avec notamment l'amélioration de la formation continue.

Nous agirons CONTRE :

- **Des départs en retraite sans avoir atteint** le sommet des grilles d'emploi, à cause des retards de gestion de carrière;
- **Le traitement différencié des dossiers** (avancements, mutations,...) au sein et entre chaque établissement.
- **Une vision démagogique**, corporatiste et non collective de la gestion de tous les personnels.
- **Les CAP régulièrement bâclées** par une administration qui n'a que faire des agents de terrain.
- **La réduction du rôle des élus siégeant en CAP**, pour s'orienter vers une chambre d'enregistrement.

CAPN des TE je vote

www.sne-fsu.org/

